

Mesdames et Messieurs les enseignants des
classes de GS
Mesdames les directrices et Messieurs les
directeurs

s/c des IEN de circonscription

Alençon, le 2 septembre 2020

La Directrice Académique des
services de l'Education
Nationale

Dossier suivi par
Yannick Ruban

Adjoint à la directrice
académique chargé du 1^{er}
degré

Téléphone
02.33.32.50.05
Fax
02.33.32.25.27

Mél
dsden61-iena@ac-caen.fr

Cité Administrative
CS 40020
Place Bonet
61013 ALENCON Cedex

<http://www.ac-caen.fr/orne>

Objet : Plan de Prévention Langage – PPL61

L'année dernière, avec l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à trois ans, point central de la loi pour une École de la confiance, j'ai souhaité que tous les élèves de GS puissent bénéficier du plan de prévention langage 61 afin de leur permettre une entrée réussie dans la lecture en CP et de pouvoir agir si nécessaire plus précocement sur la grande difficulté scolaire.

En effet, les acquisitions progressivement réalisées à l'école maternelle sont déterminantes pour la maîtrise future des savoirs fondamentaux.

Ce plan (PPL61) a été pensé pour être un outil :

- de support au dialogue avec le service santé scolaire (visite des 6 ans),
- de support au dialogue avec les familles,
- de prévention de l'illettrisme,
- d'aide à l'organisation de la différenciation.

Pour faire suite à la session 2019 et aux retours adressés aux médecins scolaires par les écoles, il a été conjointement décidé de simplifier et harmoniser les outils. Ainsi, à l'issue de la période de passation, il devra être procédé à un envoi au médecin scolaire :

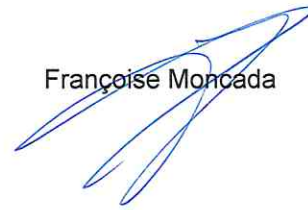
- de la **fiche bilan** (CR d'observation) pour les élèves identifiés en grande difficulté scolaire (moins de 60% de réussite),
- du **repérage enseignant (BSEDS)** uniquement pour les élèves au-dessus de 60%
- de la synthèse pour le suivi des élèves

Echéancier :

- Période de passation possible jusqu'au 16 octobre 2020 / Saisie des résultats par les équipes enseignantes
- Validation des synthèses pour les circonscriptions : 4 novembre 2020
- Envoi au médecin scolaire des CR d'observation, des repérages enseignant (BSEDS) de la synthèse : 4 novembre 2020

Les modalités de saisie vous seront transmises par courriel dans les meilleurs délais.

Je sais pouvoir compter sur votre investissement et votre engagement pour la réussite de tous vos élèves et vous remercie par avance pour la mise en œuvre de ce plan de prévention dans vos classes et vos écoles.


Françoise Morcada

Annexe : fiche bilan (CR d'observation) CMS
Repérage enseignant (BSEDS)

Courrier envoyé en copie aux CMS.